

## Traitement de créosote "Sweep's Aid" pour cheminée

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Traitement de créosote "Sweep's Aid" pour cheminée
<b>Autres moyens d'identification</b>	KK0319 (Marque Imperial)
<b>Usage recommandé</b>	Dissolvant de suie
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucune donnée disponible
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Kel Kem Ltd., 1333 Cornwall Road, Oakville, ON L6J 7T5 905-829-5888, www.imperialgroup.ca
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 613-996-6666, 24 heures : (frais renversés)

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Ce produit est considéré comme dangereux, tel que défini par le statut OSHA 2012 en matière de communication des dangers (29 CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015.

#### Éléments d'étiquetage SGH, incluant la mise en garde :

##### Urgence - Vue d'ensemble : Irritant

H302 Toxicité aiguë 4 (oral)

H319 Irritation oculaire 2A

H315 Irritation cutanée 2

#### Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage SGH-É.-U.

##### Pictogrammes de danger (SGH-É.-U./CDN) :



##### Mot-indicateur (SGH-É.-U./CDN) : Avertissement

##### Mentions de danger (SGH-É.U./CDN) :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Mises en garde (SGH-É.-U./CDN) :

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P301 +P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 +P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Description chimique : Produit chimique

Nom chimique	Numéro de CAS	% par poids	Secret industriel
Carbonate de sodium	497-19-8	1-5	*
Sulfate de cuivre	7758-99-8	1-5	*
Chlorure de sodium	6132-04-3	60-100	*
Carbonate de calcium	471-34-1	1-5	*
Poudre de zinc	7440-66-6	1-5	*
Poudre de fer	7439-89-6	1-5	*

\* Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu en tant que secret industriel.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

<b>Contact oculaire :</b>	Retirer les lentilles cornéennes. Irriguer les yeux avec beaucoup d'eau, pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Contacter un médecin immédiatement.
<b>Contact cutané :</b>	Laver soigneusement la région affectée à l'eau savonneuse. Retirer et laver tous les vêtements contaminés, avant de les utiliser à nouveau.
<b>Inhalation :</b>	Déplacer la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion :</b>	Rincer la bouche à l'eau. Boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer le vomissement, à moins d'un avis du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Obtenir de l'assistance médicale.
<b>Remarques pour le médecin :</b>	Le traitement est basé sur le jugement du médecin traitant.
<b>Les symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés :</b>	Aucune donnée disponible.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés :</b>	Inonder à l'eau comme agent d'extinction. CO2, poudre chimique et mousse antialcool
<b>Agents extincteurs inappropriés :</b>	Aucune information disponible.
<b>Risques spécifiques de propagation par rayonnement :</b>	Décomposition thermique libérant des gaz irritants
<b>Produits dangereux de combustion :</b>	Oxydes de carbone.
<b>Données relatives à l'explosion :</b>	
<b>Sensibilité au choc mécanique :</b>	Aucune.
<b>Sensibilité à la décharge statique :</b>	Aucune.
<b>Équipement spécial de sécurité :</b>	Appareil respiratoire autonome à pression positive (approuvé MSHA/NIOSH ou équivalent) et vêtement protecteur complet.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

**Mesures générales :** Tenir loin des yeux, de la peau et des vêtements. Ne pas respirer la poussière.

### Précautions environnementales :

**Précautions environnementales :** Prévenir que les renversements ne pénètrent dans les égouts pluviaux et les eaux publiques.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

**Méthodes de confinement :** Endiguer tout déversement pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau.

**Méthodes de nettoyage :** Nettoyer immédiatement les déversements à l'aide d'un absorbant et éliminer les déchets en toute sécurité.

### Procédures pour personnel non affecté aux urgences :

**Équipement protecteur :** Utiliser un équipement approprié de protection individuelle (ÉPI).

**Procédures d'urgence :** Évacuer le personnel non essentiel.

### Procédures pour personnel affecté aux urgences :

**Équipement protecteur :** Fournir à l'équipe de nettoyage une protection appropriée.

**Procédures d'urgence :** Ventiler la zone affectée.

**Référence aux autres sections :** Voir le titre 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Manutention :</b>	Assurer un bon niveau de ventilation/échappement de l'air de la zone de travail.
<b>Informations relatives à la protection contre un incendie ou une explosion :</b>	Maintenir disponible l'équipement respiratoire protecteur. Aucune mesure spéciale requise.
<b>Conditions de sécurité relatives au stockage (y compris matières incompatibles) :</b>	
<b>Exigences à rencontrer pour placards et récipients :</b>	Ranger dans un endroit frais. Protéger contre l'humidité et l'eau. Éviter le stockage près de chaleur extrême, sources d'ignition ou de flamme nue.
<b>Informations relatives au stockage dans des installations communes de stockage :</b>	Stocker à l'écart des aliments.
<b>Informations supplémentaires relatives aux conditions de stockage :</b>	Stocker dans des conditions fraîches et sèches, dans des récipients bien étanches. Stocker le récipient dans une zone bien ventilée. Conserver le récipient fermé hermétiquement.
<b>Usage(s) final(s) spécifique(s) :</b>	Aucun autre renseignement important disponible.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle	
Directives d'exposition :	La directive d'exposition pour la poussière est de 15 mg/m <sup>3</sup> (pour taux global d'empoussiérage OSHA PEL) Utiliser une ventilation locale d'échappement ou de dilution. En présence de poussière, utiliser un masque antipoussières.
Mesures appropriées d'ingénierie :	
Mesures d'ingénierie :	Douches, douches oculaires automatiques et systèmes de ventilation.
Mesures individuelles de protection :	
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité.
Protection de la peau :	Utiliser des vêtements étanches.
Protection des mains :	Gants résistant aux produits chimiques.
Protection respiratoire :	Utiliser une ventilation locale d'échappement ou de dilution.
Hygiène au travail :	Prendre des précautions usuelles lors de la manipulation. Les travailleurs devraient se laver les mains avant de manger, boire et fumer.

Carbonate de sodium CAS # 497-19-8 : ACGIH (TWA) É.-U. 15 mg/m<sup>3</sup>, Forme : Poussière

Sulfate de cuivre pentahydraté CAS # 7758-99-8 : NIOSH TWA : 1 mg/m<sup>3</sup>

Carbonate de calcium CAS # 471-34-1 : OSHA PEL (TWA) 5 mg/m<sup>3</sup>

Oxyde de zinc CAS # 7440-66-6: OSHA Valeur PEL (8 heures) 5 mg/m<sup>3</sup>, Forme : Poussière respirable

Poudre de fer CAS # 7439-89-6 : OSHA Valeur PEL 10 mg/m<sup>3</sup> ACGIH É.-U. 15 mg/m<sup>3</sup>, TWA : 5 mg/m<sup>3</sup> Forme :  
Poussière

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

État physique	Poudre		
Apparence	De blanc à gris	Odeur	Aucune odeur
Couleur	Blanc	Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques/Méthodes</b>	
pH – Solution à 10%	10.5 – 11.5	Aucune connue	
Point fusion/congélation	Aucune donnée disp.	Aucune connue	
Point d'ébullition /Domaine	Aucune donnée disp.	Aucune connue	
Point d'éclair	Aucun	Aucune connue	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disp.	Aucune connue	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disp.	Aucune connue	
Limites d'inflammabilité (air):			
Limite supérieure	Aucune donnée disp.	Aucune connue	
Limite inférieure	Aucune donnée disp.	Aucune connue	
Tension de vapeur	Aucune donnée disp.	Aucune connue	
Densité de vapeur	Aucune donnée disp.	Aucune connue	

Identificateur du produit : Traitement de créosote "Sweep's Aid" pour cheminée

Page 04 de 09

Date de préparation 19 juillet, 2015

Densité relative	1.5-2.0 g/ cm <sup>3</sup>	
Solubilité	Soluble dans l'eau	Aucune connue
Solubilité autres solvants	Aucune donnée disp.	Aucune connue
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disp.	Aucune connue
Temp. d'auto-inflammation	Aucune donnée disp.	Aucune connue
Temp. de décomposition	Aucune donnée disp.	Aucune connue
Viscosité cinématique	Aucune donnée disp.	Aucune connue
Viscosité dynamique	Aucune donnée disp.	Aucune connue
Propriétés explosives	Aucune donnée disp.	Aucune connue
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disp.	Aucune connue
Autres propriétés :		
Point de ramollissement	Aucune donnée disp.	
Contenu COV %	Aucune donnée disp.	
Taille de particules	Aucune donnée disp.	
Distr. taille de particules	Aucune donnée disp.	

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Stabilité chimique :</b>	Stable sous les conditions d'entreposage recommandées
<b>Risques de réactions dangereuses :</b>	Aucun sous traitement normal.
<b>Polymérisation dangereuse :</b>	Ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter :</b>	Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matières incompatibles :</b>	Agents oxydants et acides
<b>Produits dangereux de décomposition :</b>	Oxydes de carbone
<b>Décomposition thermique / Conditions à éviter :</b>	Stable sous des conditions normales.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables :

Informations sur le produit

<b>Inhalation</b>	Données spécifiques d'essai pour la substance/mélange non disponibles
<b>Contact oculaire</b>	Légère irritation
<b>Contact cutané</b>	Données spécifiques d'essai pour la substance/mélange non disponibles
<b>Ingestion</b>	Données spécifiques d'essai pour la substance/mélange non disponibles

Informations sur composants :

Nom chimique

Oral/ Rat LD50 mg/kg

Absorption cutanée/ Lapin LD50 mg/kg	Inhalation/Rat LC50 1Hr mg/kg		
<b>Carbonate de sodium</b>	4090	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible.
<b>Sulfate de cuivre</b>	482	2,000	Aucune donnée disponible.

<b>Chlorure de sodium</b>	3,000	>10,000	>42
<b>Zinc</b>	>2,000	Aucune donnée disponible	5.4
<b>Carbonate de calcium</b>	6,450	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible.
<b>Fer</b>	984	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible.

**Informations sur les effets toxicologiques :**

<b>Symptômes :</b>	Aucuns connus
--------------------	---------------

**Effets différés/immédiats/chroniques causés par les expositions à court terme et à long terme :**

<b>Sensibilisation</b>	Peut provoquer une réaction allergique
<b>Effets mutagènes</b>	Aucuns connus
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun ingrédient inscrit comme cancérogène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucuns connus
<b>STOT- Exposition unique (toxicité spécifique d'organes cibles)</b>	Aucuns connus
<b>STOT- Exposition répétée (toxicité spécifique d'organes cibles)</b>	Aucuns connus
<b>Toxicité chronique</b>	Aucuns connus
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Aucuns connus
<b>Mesures numériques de toxicité (basé sur le chapitre 3.1–SGH)</b>	Non applicable

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Non classifié
<b>Persistance et dégradabilité :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Potentiel de bioaccumulation :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Mobilité dans le sol :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Autres effets indésirables :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Autres informations :</b>	Éviter le rejet dans l'environnement

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

<b>Méthodes d'élimination :</b>	Ce produit tel que fourni, n'est pas un déchet dangereux selon la réglementation fédérale (40 CFR 261). Ce produit peut devenir un déchet dangereux s'il est mélangé à un déchet dangereux ou s'il entre en contact avec un déchet dangereux, si des ajouts chimiques sont faits à ce produit, ou s'il est traité ou autrement modifié. Consulter 40 CFR 261 pour déterminer si le produit modifié est un déchet dangereux. Consulter les réglementations nationales, régionales ou locales pour connaître les exigences supplémentaires.
<b>Emballage contaminé :</b>	Éliminer le contenu/récipients selon les règlements locaux.
<b>Codes de déchets dangereux de la Californie :</b>	Non disponible.
<b>Écologie – Déchets :</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

Identificateur du produit : Traitement de créosote "Sweep's Aid" pour cheminée

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Statut DOT :	Non réglementé
Statut TMD	Non réglementé
Statut MEX	Non réglementé
Statut ICAO	Non réglementé
Statut IATA :	Non réglementé
IMDG/IMO :	Non réglementé
Statut RID	Non réglementé
Statut ADR	Non réglementé
Statut ADN	Non réglementé

## SECTION 15: INFORMATIOS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux :

**TSCA** Conforme

**LIS** Tous les composants sont répertoriés sous LIS ou LES

**TSCA** – Inventaire de la Loi (É.-U.) réglementant les substances toxiques Section 8(b)

**LIS/LES** – Liste intérieure des substances et la Liste extérieure des substances

### Réglementation canadienne :

Classification canadienne SIMDUT : D2B

DIN – Santé Canada : Non applicable

LIS Canadien : Répertorié

### Réglementation fédérale - É.-U. :

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Cet article contient un produit chimique assujéti aux exigences de déclaration de la Loi et du Title 40 du Code of Federal Regulations, section 372.

Sulfate de cuivre pentahydraté

#### **SARA 311/312 Catégories de dangers :**

Danger aigu pour la santé Oui - Sulfate de cuivre pentahydraté

Danger chronique pour la santé Oui - Sulfate de cuivre pentahydraté

Risque d'incendie Non

Risque de décompression soudaine Non

Danger de réaction Non

Identificateur du produit : Traitement de créosote "Sweep's Aid" pour cheminée

Date de préparation 19 juillet, 2015

**Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) :**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés en vertu de la Loi sur la qualité de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sulfate de cuivre pentahydraté	10 lbs			

**CERCLA :**

Ce produit, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	QR
Sulfate de cuivre pentahydraté	10 lbs		

**Réglementation par état - É.-U. :**

**Proposition 65 - Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu par l'état de Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage à la reproduction.

	Risque pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Risque physique	Risques physiques et chimiques - Protections personnelles
NFPA	1	0	0	N/A	X
HMIS	1	0	N/A	0	B

**SIML – Classification III**

**Santé :** 1 Léger risque - Irritation ou possible blessure réversible  
**Inflammabilité :** 0 Risque minime  
**Physique :** 0 Risque minime  
**Protection personnelle :** B

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**Préparé par :**

Lizmar  
 32 Louisa Street  
 Etobicoke, Ontario, Canada M8V 2K6

**Date d'émission :** 19 juillet 2015

**Date de révision :** Aucune.

**Remarque de révision :** Aucune.

Identificateur du produit : Traitement de créosote "Sweep's Aid" pour cheminée

Date de préparation 19 juillet, 2015

**Renonciation :**

Le fabricant garantit que ce produit est conforme à ses spécifications standards, lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi. À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont véridiques. Toutefois, nous ne supposons pas que les informations contenues dans ce document sont exactes ou complètes.

La détermination finale de l'adéquation de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir qu'ils sont les seuls qui existent.

Identificateur du produit : Traitement de créosote "Sweep's Aid" pour cheminée

Date de préparation 19 juillet, 2015

Page 09 de 09